

RAPPORT D'ANALYSES

EAUX DE CONSOMMATION

Dossier n°	: 130213 001552 01
Echantillon n°	: 116023
Produit	: Eau distribuée traitée désinfectée
Bulletin N°	: 13021300155201-1 141-0
Ref. de commande	: 48192

SIEBAG ROUTE D AQUITAINE BP 15 32400 RISCLE
--

Copie à :
ARS DT32

Commune	: TERMES D ARMAGNAC	Date et heure de prélèvement	: 18/02/13 à 11:00
Motif de l'analyse	: Contrôle sanitaire	Prélevé par	: Duffort Emmanuel (LDVE32)
Usage	: Adduction collective publique	Date/heure de réception	: 18/02/13 17:30
Nature de la ressource	: Eau Distribuée	Reçu au LDE31 par	: ALCOUFFE CATHERINE
Collectivité	: SIEBAG	Analyse demandée par	: ARS DT32
Exploitant	: SIEBAG	Type analyse	: 32D1
Point de surveillance	: 0000000361 ECOLE (TERMES D ARMAGNAC)	N° de prélèvement	: 00048192
Point de prélèvement	: EVIER DE LA CANTINE	Type de visite	: D1 en Distribution
Méthode de prélèv.	: FD T90-520		

Date de début d'analyse : 18/02/13

Date de validation : 21/02/13

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées

ANALYSES	METHODE	RESULTAT	Unité	Limite de qualité (1)	Référence de qualité (1)	ST
Mesures in situ						
Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	0.26	mg/L			ST2
Chlore total	NF EN ISO 7393-2	0.29	mg/L			ST2
Température eau		8.8	° C		<25	ST2
Contrôle microbiologique de l'eau						
Micro-organismes revivifiables à 36°C	NF EN ISO 6222	2	/ ml			ST2
Micro-organismes revivifiables à 22°C	NF EN ISO 6222	6	/ ml			ST2
Bactéries coliformes	NF EN ISO 9308-1	0	/ 100 ml		0	ST2
Escherichia coli	NF EN ISO 9308-1	0	/ 100 ml	0		ST2
Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	0	/ 100 ml	0		ST2
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs	NF EN 26461-2	0	/ 100 ml		0	ST2
Paramètres physico-chimiques						
☒ pH	NF T90-008	7.2	unité pH		6.5 à 9.0	
Température de mesure du pH	Méthode Interne	23	°C			
☒ Turbidité	NF EN ISO 7027	0.30	NFU	<1	<2	
Aspect (qualitatif)	Méthode Interne	R.A.S.				
Couleur (qualitatif)	Méthode Interne	R.A.S.				
Odeur (qualitatif)	Méthode Interne	R.A.S.				
Saveur (qualitatif)	Méthode Interne	R.A.S.				
☒ Conductivité	NF EN 27888	240	µS/cm à 25 C°		200 à 1100	
☒ Ammonium	NF T90-015-2	<0.05	mg/L NH4		<0.10	

ST2: sous traitance au LDVE32
Accréditation : N° 1-1420

☒ = paramètre accrédité (e.c.) = en cours d'analyse
Incertitudes associées aux résultats fournies sur demande.
UFC/mL : Unité Formant Colonie
ST signifie que le ou les échantillons sont sous traités dans un autre laboratoire

(1) Ministère de la Santé : arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité

Ce rapport d'analyses et les conclusions ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous la forme de fac-similé intégral.

Page 1/2



RAPPORT D'ANALYSES

EAUX DE CONSOMMATION

Dossier n°	: 130213 001552 01
Echantillon n°	: 116023
Produit	: Eau distribuée traitée désinfectée
Bulletin N°	: 13021300155201-1 141-0
Ref. de commande	: 48192

SIEBAG ROUTE D AQUITAINE BP 15 32400 RISCLE
--

<i>Copie à :</i>
ARS DT32

Date de début d'analyse : 18/02/13

Date de validation : 21/02/13

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées

ANALYSES	METHODE	RESULTAT	Unité	Limite de qualité (1)	Référence de qualité (1)	ST
-----------------	----------------	-----------------	--------------	-----------------------	--------------------------	-----------

Dans le cas de prélèvements non réalisés par le LDA, les résultats sont transmis sous réserve des conditions de prélèvement et d'acheminement de l'échantillon au laboratoire.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais et analyses repérés par le symbole 

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais et d'analyses.

 = paramètre accrédité (e.c.) = en cours d'analyse

Incertitudes associées aux résultats fournies sur demande.

UFC/mL : Unité Formant Colonie

ST signifie que le ou les échantillons sont sous traités dans un autre laboratoire

Ce rapport d'analyses et les conclusions ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous la forme de fac-similé intégral.

Date de validation des résultats : 21/02/13

Le Chef de Service Physico-Chimie



Jacques Poinot

(1) Ministère de la Santé : arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité